



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de RÉAUVILLE (DRÔME) du 7 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept novembre à dix-huit heures trente,
le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Hélène SOUPRE, Maire.

Date de convocation : 4 novembre 2019

Présents : *Mesdames* : Monique ALLEGRE, Marcelle BOISSIER, Nadine DONNEAUD, Marie-Hélène SOUPRE

Messieurs : Gérard BARRIERE, Denis DIEMUNSCH, Marc GASSER, Alain GELIFIER, Norbert PERRIN

Absents excusés : Véronique GOUDON a donné pouvoir à Alain GELIFIER, Gilles SARACCO a donné pouvoir à Marie-Hélène SOUPRE

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

OBJET	Pour	Contre	Abst	Délibérations
<u>Raccordement électricité de l'ancienne salle des fêtes en cours de restauration</u>	11	0	0	Les travaux réalisés par ENEDIS consistent à installer une armoire de distribution pour les 4 points de comptage nécessaires : le futur logement, la future salle des associations, la salle du 3 ^{ème} âge actuelle et la salle des associations actuelle. Le Conseil décide de confier les travaux de raccordement des 3 salles communales de la Grand'rue à ENEDIS, pour un montant de 8 020,30 € TTC (après déduction des subventions)
<u>Raccordement EAU de l'ancienne salle des fêtes en cours de restauration</u>	11	0	0	Aujourd'hui, l'alimentation en eau potable est commune aux 3 bâtiments communaux de la Grand'rue : il faut la dissocier en 4 futurs bâtiments. Le Conseil décide de confier à l'entreprise PELOUX les travaux de raccordement Eau potable, pour un montant de 3 557,70 € TTC

La séance est levée à 20h.

Prochaine réunion du Conseil municipal le **lundi 25 novembre 2019** à 18h00,

Le Maire
Marie-Hélène SOUPRE